

APPEL A PROJET
Fédération Française de Canoë-Kayak et
Sports de Pagaie

Gardiens de la Rivière®

REGLEMENT

2021

Principes :

Les Gardiens de la Rivière® sont un **réseau de structures fédérales** (clubs et membres agréés) **engagés volontairement** dans la préservation des espaces et milieux de pratique.

C'est un engagement porté par les structures elles-mêmes, et reposant soit sur des adhérents bénévoles, soit sur des professionnels salariés de la structure, qui est ensuite validé par le siège fédéral après un contrôle de probité.

Les Gardiens de la Rivière® s'engagent à veiller sur un linéaire de rivière, de littoral ou un plan d'eau afin d'en pérenniser l'accès et la pratique, d'en préserver la qualité écologique, voire de contribuer à sa connaissance. Les secteurs ainsi préservés seront intégrés dans la cartographie future de la Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie ; ils n'ont pas vocation, au moins à court terme, à former le réseau des tronçons de rivières navigués par les clubs de la Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie mais le réseau « préservé » (notion plus large qui peut regrouper des sites navigués de manière très occasionnelle, des sites emblématiques et/ou patrimoniaux...).

Adhérer au réseau, c'est également se reconnaître dans un ensemble de valeurs communes :



La **mer**, l'**eau calme** et l'**eau vive** sont les milieux supports possibles permettant de devenir des Gardiens de la Rivière®

Format de l'adhésion au projet

Les structures qui souhaitent s'engager dans les Gardiens de la Rivière doivent signer la charte d'engagement (jointe en annexe 1)

La charte est à renvoyer dûment complétée à gardiensdelariviere@ffck.org.

L'engagement est valable pour une durée de deux années à l'issue desquelles une évaluation est réalisée.

Structures éligibles

Les structures éligibles à l'appel à projet « Gardiens de la Rivière » sont les clubs affiliés ou les membres agréés à la Fédération à jour de leur cotisation.

Les organes déconcentrés de la Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie (CRCK et CDCK) ne peuvent pas bénéficier de cet appel à projet.

Engagement des structures candidates

La structure candidate s'engage à veiller sur un linéaire de rivière, de littoral, ou un plan d'eau afin d'en pérenniser l'accès et la pratique, d'en préserver la qualité écologique voire de contribuer à sa connaissance.

Pour être reconnu comme Gardien de la Rivière[®] la structure candidate s'engage dans le cadre de sa mission de veille à intervenir dans au moins 3 des 5 thématiques « missions » possibles :

- . Veille au service de nos pratiques ;
- . Veille au service du milieu ;
- . Défense de la pérennité de l'accès aux sites de pratique ;
- . Promouvoir le milieu par le biais d'actions de sensibilisation ;
- . Eduquer par le biais d'actions pédagogiques

La structure candidate propose également un référent local ou un référent rivière qui sera chargé du lien avec le réseau des Gardiens de la Rivière[®]

A noter que les linéaires préservés peuvent être des secteurs de pratique réguliers ou occasionnels mais dont le maintien en situation de navigation représente un enjeu sportif et /ou patrimonial fort.

La structure candidate s'engage à produire, au bénéfice de la Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie, des actions de communication permettant de valoriser et faire connaître l'action de la structure en tant que Gardien de la Rivière®.

La structure candidate produit un bilan annuel de l'ensemble des actions engagées en tant que Gardien de la Rivière®.

Le bilan annuel et les actions de communication sont à faire remonter via l'adresse : gardiensdelariviere@ffck.org

Engagement de la FFCK

La Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie s'engage de son côté à :

- . Animer le réseau formé par les Gardiens de la Rivière® en accompagnant la mise en place d'animateurs à l'échelle des Grands Bassins Hydrographiques ;
- . Mettre en place une offre de formation spécifique aux missions des Gardiens de la Rivière® afin de faciliter leur engagement dans les instances de gestion de l'eau et des milieux ;
- . Développer un Système d'Information Géographique (SIG « rivière ») à l'aide des données transmises par les Gardiens de la Rivière ;
- . Développer des partenariats spécifiques notamment pour la mise en avant des opérations de nettoyage des sites de pratiques (Initiatives Océanes, Plastic Origins...);
- . Accompagner les Gardiens de la Rivières dans le développement de manifestations « durables » ;
- . Mettre en place une passerelle pour les structures porteuses du label Gardiens de la Rivière® vers les Sentiers Nautiques® ;
- . Animer une communication web dédiée.

Correspondant FFCK

Dominique MASSICOT, chef de projet Gardiens de la Rivière® : gardiensdelariviere@ffck.org

Gardiens de la Rivière® - Charte d'engagement

Nom du club volontaire :

Numéro adhésion FFCK :

Région :

Département :

E-mail :

Téléphone fixe / portable :

Personne en charge du dispositif Gardiens de la Rivière® :

Nom :

Prénom :

Statut (bénévole, salarié du club, autre – précisez) :

Identification du territoire d'observation et/ou d'intervention :

Nom de la rivière ou du plan d'eau (cela peut être un site habituel à proximité du club, mais également un site (rivière ou tronçon de rivière ou plan d'eau) régulièrement fréquenté):

Parcours ou partie du plan d'eau avec coordonnées GPS (pseudo-mercator – wgs84) si possible :

Schéma si nécessaire :



○ **Attendu relatif au Gardien de la Rivière® :**

Participation à la réalisation d'un bilan environnemental (fiche jointe), et définition d'une stratégie sur 3 ans.

Engagement d'intervenir dans au moins 3 des 5 « thématiques missions » :

Veille au service de nos pratiques ;

Suivi de l'état des ouvrages faisant obstacle à la libre circulation des embarcations nautiques non motorisées : présence d'embâcles sur ouvrages, modifications d'ouvrages (volontaires ou non), artificialisation des berges, d'ouvrages routiers, modifications géomorphologiques et hydrodynamiques des sites de pratique (naturelles ou non) ... Le but est de diminuer des risques et de défendre l'accès à l'eau pour tous. Partage des données dans le cadre du système d'alerte Suric@te.

Veille au service du milieu ;

Contribuer à la connaissance des milieux en servant de relais pour la collecte et le suivi de données naturalistes (habitat, faune, flore, espèces invasives), sanitaires ou paysagères (relevés de pollutions ponctuelles sur l'eau ou en berge, identification de décharges sauvages, d'exutoires ou de prises d'eau non recensés...)

Défense de la pérennité de l'accès aux sites de pratique ;

Assurer la défense et la prise en compte de nos intérêts dans les documents de consultation, de planification et de prospective et/ou les instances de gestion de l'eau et de nos sites de pratique (SAGE, Natura2000, Contrats de rivière, comités régionaux de la biodiversité, CDESI, PDESI...)

Promouvoir le milieu par le biais d'actions de sensibilisation ;

Valoriser les actions ponctuelles ou régulières de protection ou de mise en valeur de nos espaces de pratiques (Initiatives Océanes, Sentiers Nautiques...)

Eduquer par le biais d'actions pédagogiques ;

Mettre en place des actions pédagogiques vers les scolaires, nos pratiquants, le grand public ou encore nos partenaires dont les administrations

Dès constatation d'une atteinte à l'environnement de pratique, transmission des données à l'interlocuteur ressource par le biais des fiches observations et action (fiches jointes).

Participation de la personne en charge du dispositif aux formations spécifiques mises en place par la Commission Nationale des Espaces Sites Itinéraires et de Navigation Durable.

Accompagnement du service Espaces Sites et Itinéraires dans la mise en place et le développement du SIG « rivière »

Envoi d'un compte rendu annuel

○ **Acceptation des valeurs :**

Le Gardien de la Rivière® se reconnaît dans les valeurs suivantes et s'engage à les promouvoir :



○ **Attendu relatif à la Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie :**

- Animation du réseau formé par les Gardiens de la Rivière® ;
- Mise en place d'une offre de formation spécifique afin de faciliter l'engagement des Gardiens de la Rivière® dans les instances de gestion de l'eau et des milieux ;
- A l'aide des données transmises par les Gardiens de la Rivière®, mise en place et développement du SIG « rivière » ;
- Développement de partenariats spécifiques notamment pour la mise en avant des opérations de nettoyage des sites de pratiques (Initiatives Océanes...) ;
- Accompagnement des Gardiens de la Rivière® dans le développement de manifestations « durables »
- Mise en place d'une passerelle pour les structures porteuses du label Gardiens de la Rivière® vers les Sentiers Nautiques®
- Animation d'une communication web dédiée

**Pour la structure volontaire,
Le Responsable légal**
(signature et cachet)

**Pour la FFCK
Le Président**
(signature et cachet)

A renvoyer à la FFCK (gardiensdelariviere@ffck.org)

Coordonnées Gardien

Nom du club :

N° adhésion FFCK :

Nom du référent :

Téléphone :

e-mail :

Nature de l'observation

- Observation et suivi de l'état du territoire
- Observation d'atteintes environnementales
- Contribution à la connaissance
- Modification de la sécurité de la pratique
- Conflit de pratique

Suivi ponctuel

Suivi régulier

Date

Lieu (ville, cours d'eau) :

Contexte (météo, hydrologie, fréquence d'observation...)

Description du témoignage :

Acteurs potentiellement concernés :

Impacts (sur le milieu, pour la pratique...) :

Actions envisagées ou réalisées (contact pris, dossier...)

A renvoyer à la FFCK (gardiensdelariviere@ffck.org)

Coordonnées Gardien

Nom du club : _____ N° FFCK : _____

Nom du référent : _____

Téléphone : _____ e-mail : _____

Statut du référent : Bénévole Salarié de club Autre : _____

Type d'actions :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Réunion de concertation sur problème lié à la pratique | <input type="checkbox"/> Action ponctuelle |
| <input type="checkbox"/> Entretien de rivière (enlèvement embâcles...) | <input type="checkbox"/> Action récurrente |
| <input type="checkbox"/> Nettoyage de rivière (Initiatives Océanes Surfriider) | |
| <input type="checkbox"/> Animation de Sensibilisation à l'environnement | |
| <input type="checkbox"/> Mise en place d'outils de sensibilisation (sentier nautique, outil pédagogique...) | |

Date de l'action _____ Lieu de l'action (ville, cours d'eau) : _____

Fréquence de l'action si récurrente (journalière, hebdomadaire, mensuelle...) : _____

Public visé (licenciés, scolaires, grand-public...) _____

Nombre de participants : _____

Objet, description de l'action (organisation, moyens...)

Partenaires / Acteurs présents :

Action réalisée suite à témoignage d'observation Gardiens de la Rivière : OUI NON

Si oui, précisez la référence du dossier initial (fournit par le CRCK ou la FFCK) : _____

A renvoyer à la FFCK (gardiensdelariviere@ffck.org)

Coordonnées Gardien

Nom du club : _____ Adresse : _____

Nom du référent : _____

Téléphone : _____ e-mail : _____

Espace, site ou itinéraire concerné par le bilan environnemental :

Caractérisation des accès à l'eau : naturel, aménagé (de quel type)...

Statut des accès à l'eau : propriété privée (accès garanti par conventionnement – accès sans conventionnement), terrain public (nom du propriétaire, présence d'une convention d'accès, d'occupation du domaine public si accès à l'eau aménagés...)

Présence d'ouvrages faisant obstacle à la libre navigation des engins nautiques non motorisés sur le parcours concerné :

Si oui, ouvrages aménagés ? par quel(s) moyen(s) ?

Espace, site ou itinéraire soumis à une réglementation particulière (Natura2000, arrêté de biotope, réserve naturelle...)

Structure gestionnaire de l'espace, site ou itinéraire de pratique :

Afin de compléter cette fiche, n'hésitez pas à joindre toutes photos ou documents en lien avec votre témoignage